

**DESTINATAIRES :** Membres du personnel, médecins et bénévoles du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Anne-Marie Lajeunesse, conseillère cadre en soins infirmiers

**DATE :** 10 juin 2020

**OBJET :** **UTILISATION DE L'ÉTHANOL DE QUALITÉ TECHNIQUE  
POUR LA FABRICATION DES SOLUTIONS HYDRO-  
ALCOOLISÉES**

Dans le contexte actuel et face à la forte demande d'éthanol de qualité pharmaceutique (USP) utilisé pour la production des solutions hydro-alcoolisées, certains fournisseurs se doivent d'utiliser un type d'éthanol de qualité technique.

Santé Canada a autorisé temporairement l'approvisionnement d'éthanol de qualité technique pour utilisation dans les désinfectants pour les mains pour une courte période.

À cette fin, des exigences supplémentaires en matière d'étiquetage ont été faites, ainsi, les solutions hydro-alcoolisées fabriquées à partir d'éthanol de qualité technique doivent avoir les mises en garde suivantes :

- **Pour adultes seulement**
- **Ne pas utiliser sur une peau endommagée ou présentant des lésions**
- **Contre-indiqué chez la femme enceinte ou allaitant**
- **Ne pas inhaler**

### Exemple d'étiquette

<b>INGRÉDIENT ACTIF:</b> Alcool éthylique 72 % v/v (qualité technique)
<b>MODE D'EMPLOI:</b> Adultes seulement.
<b>AVERTISSEMENT:</b> Ne pas utiliser sur peau endommagée ou présentant des lésions; Ne pas utiliser si vous êtes enceinte ou si vous allaitez; Ne pas inhaler.
Signaler tout incident à <a href="https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/mdeffet-canada/declaration-effets-indesirables.html">https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/mdeffet-canada/declaration-effets-indesirables.html</a>
Appelez le 1-866-234-2345 pour signaler tout effet indésirable.

Nous vous invitons donc à lire l'étiquette, et à vérifier si les mises en garde ci-haut mentionnées s'adressent à vous.

Concernant le rappel de Santé Canada au sujet de certains désinfectants pour les mains contenant de l'éthanol de qualité industrielle et qui pourraient présenter des risques pour la santé, nous n'avons pas eu recours à ces produits au CISSS des Laurentides et ils ont été retirés du marché.

Nous sommes conscients des désagréments engendrés par ce changement, mais soyez rassurés que ceci est une mesure exceptionnelle liée au contexte actuel.

Nous vous remercions pour votre fidèle collaboration.